



Les 20 ans du règlement sur la législation et la sécurité alimentaire dans l'Union européenne

BILAN ET PERSPECTIVES

Sous la direction scientifique de Nathalie DE GROVE-VALDEYRON,
Professeure, Université Toulouse Capitole, IRDEIC
et Marine FRIANT-PERROT, Maître de conférences HDR, Nantes Université

**27 OCTOBRE
2022**

**MANUFACTURE
DES TABACS**

**AUDITORIUM MS001
Bâtiment S**

**Entrée
1 Rue des Amidonniers**





JEUDI 27 OCTOBRE 2022

8h30

Accueil des participants

8h45

Allocutions d'ouverture

Pr. Hugues KENFACK, Président de l'Université Toulouse Capitole

Pr. Matthieu POUMARÈDE, Doyen de la faculté de droit, Université Toulouse Capitole

Pr. Hélène GAUDIN, Directrice de l'IRDEIC, Université Toulouse Capitole

Le règlement n°178/2002 sur la législation alimentaire et la sécurité alimentaire, bilan de 20 ans d'application

Président de séance - Didier BLANC, Professeur de droit public, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

9h15

Un double défi pour la législation alimentaire : préserver l'acquis et intégrer les exigences écologiques et de santé

Anne BUCHER, ancienne directrice de la DG santé et sécurité alimentaire de la Commission européenne

9h35

Ombres et lumières de la stratégie européenne en matière de sécurité alimentaire

Marc BLANQUET, Professeur de droit public, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

9h55

Le droit européen des OGM à l'épreuve de la mutagenèse dirigée

Estelle BROSSET, Professeure de droit public, Aix- Marseille Université, UMR DICE 7318 (CERIC)

10h15

Entre principe de précaution et impératif de production : quelques défis du droit européen des pesticides

Antoine BAILLEUX, Professeur à l'Université Saint Louis (Belgique)

10h35

Questions - Pause café

10h50

Libre circulation et contrôle des produits alimentaires (et agro-alimentaires) dans l'Union

Nathalie DE GROVE-VALDEYRON, Professeure de droit public, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

11h10

Réconcilier nature et agriculture : un chemin parsemé d'embûches

Nicolas DE SADELEER, Professeur à l'Université Saint Louis (Belgique)

11h30

Sécurité alimentaire et commerce international : l'UE, entre bi- et multi-latéralisme

Olivier BLIN, Maître de conférences en droit public, HDR, Université Toulouse Capitole, IRDEIC

11h50

Questions-Pause déjeuner



APRÈS-MIDI

Perspectives pour une transition vers un système alimentaire sûr, sain et durable

Table ronde n°1

Vers un système alimentaire sain et sûr

sous la présidence de Isabelle POIROT-MAZÈRES, Professeure de droit public, Université Toulouse Capitole, Institut Maurice Hauriou

14h00

Innovation et sécurité alimentaire

Marine FRIANT-PERROT, Maître de conférences en droit privé, HDR, Nantes Université

14h20

Allégations nutritionnelles et de santé- Bilan et perspectives

Katia MERTEN LENTZ, Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles

14h40

Le défi d'une alimentation plus saine : l'Union et la lutte contre l'obésité et le surpoids

Amandine GARDE, Professeure de droit, Université de Liverpool (Grande-Bretagne)
et Marine FRIANT-PERROT, Maître de conférences en droit privé, HDR, Nantes Université

15h00

Les nanoparticules dans nos assiettes

Tristan BERGER, chercheur associé à l'ISJPS (Institut des Sciences Juridiques et Philosophiques de la Sorbonne) - UMR 8103

15h20

Echanges avec le public et pause

Table ronde n°2

Vers un système alimentaire durable

sous la présidence de Carole HERMON, Professeure de droit public, Université Toulouse Capitole, IEJUC

15h40

Renforcer la protection animale par l'information des consommateurs : un défi pour le droit

Aude-Solveig EPSTEIN, Maître de conférences en droit privé, Université Paris Nanterre et NYU Abu Dhabi, présidente de l'Association InfoTrack

16h00

Clean labels : les leviers juridiques pour favoriser la durabilité dans l'alimentation

Pierre-Etienne BOUILLLOT, Chaire de professeur junior en droit de la sécurité alimentaire, Université de Pau et des pays de l'Adour

16h20

La stratégie de la ferme à la table : vers plus de transparence sur les impacts écologiques des denrées alimentaires ?

Alessandra DI LAURO, Professeure, Università degli Studi di Pisa (Italie)

16h40

Echanges avec le public

17h00

Propos conclusifs

Claude BLUMANN, Professeur émérite de droit public, Université Paris II, Panthéon-Assas.



Présentation

Alors que la COVID-19 a mis en lumière les enjeux liés à la santé publique et la nécessité d'une action mieux coordonnée au niveau de l'Union pour faire face à la pandémie et construire une Union européenne de la santé, la sécurité alimentaire a été, pour un temps, un peu éclipsée.

Et pourtant il s'agit du premier domaine touchant à la fois la santé et la sécurité du consommateur pour laquelle une action au niveau de l'Union est apparue indispensable, notamment à la suite de la crise de la vache folle en 1996. La nécessité de rétablir la confiance du consommateur dans la filière bovine, et plus généralement, dans les produits qu'il consomme, a sans nul doute contribué à l'adoption du règlement n°178/2002 du 28 janvier 2002 qui fixe les principes généraux de la législation alimentaire, institue l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et précise les procédures relatives à la sécurité des aliments.

La sécurité alimentaire devient désormais une priorité de l'Union et les questions qui y sont liées ne sont plus appréhendées, comme à l'origine de la construction européenne, sous l'angle de la garantie d'une autosuffisance pour la population, mais en termes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments dans le contexte d'un marché intérieur qui se charge de nouvelles valeurs. La guerre en Ukraine remet depuis peu au premier plan cette question sous l'angle de la souveraineté alimentaire et de la sécurisation des approvisionnements.

Les principes juridiques matriciels posés par le règlement vont impulser des réformes dans différents domaines de l'alimentation (OGM, nouveaux aliments, utilisation des nanotechnologies, stratégie nutritionnelle, nouvelles techniques d'édition du génome etc.) tandis que sont éprouvés, depuis sa création, le rôle et les garanties de l'évaluation scientifique réalisés par l'EFSA au-delà même de l'alimentation (notamment s'agissant du glyphosate).

L'objet de ce colloque est non seulement de dresser un état des lieux de la transformation du droit alimentaire et de la sécurité alimentaire au cours de ces dernières années, à l'occasion des 20 ans du règlement n°178/2002, mais aussi de faire état des enjeux renouvelés, liés à la durabilité, à la transition écologique et au contexte géopolitique actuel, enjeux et défis auxquels l'Union aura à faire face dans les mois à venir.



Colloque international organisé par
l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé
en partenariat avec Nantes Université.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Institut de Recherche en Droit Européen,
International et Comparé

Inscription obligatoire en ligne

PLUS d'INFOS sur IRDEIC.UT-CAPITOLE.FR